

Non à l'asphyxie financière de l'Association contre les Violences faites aux Femmes au Travail (AVFT)

11 mai 2018



Communiqué de presse des féministes

L'Association contre les Violences Faites aux Femmes au Travail accompagne des femmes victimes depuis 1985. Elle fait partie des associations à qui l'État a confié des missions de service public afin de lutter contre les violences faites aux femmes. Pour qu'elles puissent assumer ces missions, les pouvoirs publics versent à ces associations des subventions.

Depuis le mouvement #MeToo, #BalanceTonPorc, ces associations, déjà très sollicitées auparavant, ont vu les demandes d'accompagnement des victimes croître de façon fort significative. Fort logiquement, elles se sont retournées vers les pouvoirs publics afin d'obtenir une augmentation de leurs subsides. L'AVFT est la seule association nationale spécialisée dans l'accompagnement des femmes victimes de violences au travail et ne compte que 5 salariées. Ne pouvant plus faire face à la demande, elle a été contrainte de suspendre sa permanence téléphonique et de ne pas prendre de nouveaux dossiers pour se consacrer au suivi des dossiers en justice où elle se porte régulièrement partie civile auprès des victimes, aux formations auprès de nombreux organismes dont les syndicats, à la recherche et aux nombreuses tâches qu'elle assume par ailleurs.

Associations Féministes, syndicats et partis politiques interpellent depuis le gouvernement pour exiger que la subvention de l'AVFT soit augmentée de 100 000€ pour lui permettre d'embaucher et de faire face à la demande.

Aucune réponse n'a été apportée à nos interpellations.

Pire, nous apprenons, lors d'un entretien de Marlène Schiappa sur Europe 1 le 6 mai dernier, que le gouvernement, tout en se permettant de reprocher à l'AVFT la fermeture de son standard, va créer une permanence téléphonique géré en direct par le Ministère du Travail.

Les bras nous en tombent : au lieu d'augmenter substantiellement les subventions de l'AVFT pour qu'elle puisse de nouveau fonctionner normalement, Marlène Schiappa préfère créer de bric et de broc un pseudo service public bricolé rapidement. Ce projet de la Secrétaire d'État révèle un mépris consternant pour tout le travail fourni par l'AVFT depuis de nombreuses années : par-dessus bord les services rendus alors que les féministes étaient les seules à se mobiliser contre les violences faites aux femmes, par-dessus bord l'expérience accumulée, par-dessus bord l'indépendance qui permet de soutenir jusqu'au bout les victimes, par-dessus bord l'intégrité et le sérieux de l'association ! Bonjour la chasse aux

sorcières !

Si la création d'un « service public » de lutte contre les violences doit être à l'ordre du jour dans la période actuelle, celui-ci ne pourra se faire sans intégrer l'expérience des professionnelles mêmes des associations, sans garantir son indépendance auprès des victimes et sa libre expression, ses capacités à faire évoluer la législation, l'application des lois, la recherche . Ce service public ne peut se construire donc que dans le dialogue, la concertation, la discussion en intégrant les savoirs accumulés. Nous n'en prenons pas le chemin !

Les organisations signataires de ce texte appellent le gouvernement a débloquer enfin les fonds nécessaires pour que l'AVFT puisse continuer ses missions indispensables correspondant aux besoins actuels des femmes victimes de violences. Elles se portent solidaires auprès de l'AVFT et s'engagent à se battre à ses côtés pour sa survie financière !

Paris, le 9 mai 2018

Premières signatures : Attac, Centre audiovisuel Simone de Beauvoir, Collectif Féministe contre le Viol, Collectif National pour les Droits des Femmes, Collectif 13 pour les Droits des Femmes, Confédération Générale du Travail, Coordination des Associations pour le Droit à l' Avortement et la Contraception, CQFD Lesbiennes Féministes, Les effronté-es, Ensemble !, Fédération Nationale Solidarité Femmes, Fédération Syndicale Unitaire, Femmes Égalité, Femmes libres sur Radio libertaire, Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles, Ligue des Femmes Irlandaises pour la Démocratie, Maison des Femmes de Paris, Marche mondiale des Femmes, Mouvement Écolo, Mouvement du Nid Paris, Osez le Féminisme, Parti Communiste des Ouvriers de France, le Planning Familial, Parti Communiste Français, Réseau féministe Ruptures, SKB (Union des Femmes Socialistes- Turquie), Union Syndicale Solidaires.

• Emplacement : PRESSE > Communiqués >

• Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Non-a-l-asphyxie-financiere-de-l-Association-contre-les-Violences-faites-aux>